

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 17 DECEMBRE 2019

PRESENTS: Mr SCHOETTL MAIRE, Mr LECLERCQ, ADJOINT

Mme REVERET, Mme FICAT, Mme POUPART, Mme BOUCHER, Mme ALAZARD, Mme GAUTHIER, Mme WEGNEZ, Mr LABURTHE, Mr MATEESCU, Mr PANIGADA

ABSENTS EXCUSES : Mr TALFUMIERE donne son pouvoir à Mr LECLERC, Mme FARDEAU donne son pouvoir à Mme REVERET,

ABSENT NON EXCUSE : Mr GOUALIN

La séance est ouverte à 20 h 49

Secrétaire de séance : Mr LECLERCQ

Lecture du compte-rendu du conseil du 05 novembre 2019

DELIBERATION

- Groupement de commande pour des travaux de voiries proposé par la CCPL

RESSOURCES HUMAINES

- Notre secrétaire de mairie quitte son poste le 20 décembre 2019 ; elle sera remplacée par un nouvel agent, actuellement en période de préavis dans une autre collectivité ; son arrivée est prévue début février.
- Une personne sera recrutée en CDD durant cette période transitoire pour assurer l'accueil du public.
- Renouvellement d'un contrat CDD à mi-temps d'un agent du service technique.

FINANCES

- Lors du précédent conseil municipal, nous avons annoncé une demande de subvention faite auprès des services du Département dans le cadre des « amendes de police ». A ce titre, la Commune vient de percevoir la somme de 25621 €. Cette subvention permettra de financer une partie des travaux du parking rue du bois de Montmarre.
- Les demandes d'acomptes des subventions relatives au contrat rural 2018/2023, à la DETR 2019 et au PNR ont été envoyées début décembre.
- Deux autres versements de 309 € et 1813 € ont été perçus par la commune dans le cadre du fonds de compensation des nuisances aéroportuaires de Paris Orly.
- La commune a également perçu le second acompte de la subvention du STIF pour un montant de 5192,75€. Un premier acompte d'un montant de 2120,58€ a déjà été versé. Le solde à venir sera de 848,23€ pour un montant total de subvention de 8151€.
- Sur l'année 2019, la location des gîtes appartenant à commune a permis de dégager un revenu net de 25095 € (une fois les charges d'entretien, nettoyage et repassage déduites).
- Le crowdfunding lancé pour la rénovation des aires de jeux de la commune a rapporté pour le moment 15980€. On peut noter la participation de la commune de Ballainvilliers pour 1000€ et celle de Fontenay-les-Briis pour 300€. La commande des jeux a été lancée, la livraison est prévue courant janvier. Un jeu de remplacement pour l'école est également prévu car le jeu actuel est en très mauvais état.

2)

- 20000€ ont été versés par le comité des fêtes au budget communal suite au marché de Noël.
- Le conseil départemental a inscrit des crédits budgétaires d'un montant de 3200€ pour l'organisation du salon des camélidés. Cependant, contrairement à ce qui avait été annoncé, le conseil départemental n'a pas versé de subvention pour le spectacle de juin espéré ; son montant aurait dû être de 6500 €.
- Toujours dans un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement, les contrats d'assurances de la commune ont été renégociés et améliorés en termes de prise en charge (Dommages aux biens, Responsabilité civile, Flotte véhicules, etc...) et passent ainsi pour 2020 d'un tarif de 15500 € annuels à 9958€ annuels.

URBANISME

- Une déclaration préalable a été déposée par Monsieur BOURLIOUX 15 allée des merisiers pour la suppression d'une piscine existante et la construction d'une nouvelle.
- Une déclaration préalable a été déposée par Monsieur LAISAoui 4 impasse des genévriers pour une régularisation d'un châssis de toit.
- Une déclaration préalable a été déposée par Monsieur LECLERCQ pour un changement de fenêtres, portes et volets.

TRAVAUX

- Les travaux sur le pont de l'autoroute menant à Mulleron suite à une grosse fuite d'eau ont eu lieu. Nous n'avons malheureusement pas été prévenu qu'il y aurait une coupure d'eau.
- Une demande a été faite auprès de l'entreprise TPE pour débiter la campagne de rebouchage des nids de poule. Les travaux débiteront la semaine prochaine sur la Commune à l'exception de la route de Marivaux, où ces travaux interviendront après la fin de la collecte des betteraves.
- Un arbre mort a dû être abattu à La Brosse.
- Comme chacun a pu le constater, les travaux liés à la fibre avancent.
- Des dépôts sauvages ont été constatés sur le chemin de la Brosse et sur le chemin de la forêt : les services de la commune ont procédé à l'enlèvement de ces déchets. Les auteurs n'ont malheureusement pas pu être identifiés.
- Des travaux ont eu lieu dans le gîte, avec notamment la pose d'une plateforme pour la baignoire.
- La CCPL propose un groupement de commandes pour travaux de voirie ; l'adhésion à ce groupement de commandes nous permettra de bénéficier de tarifs mutualisés intéressants et d'obtenir éventuellement une subvention de l'ordre de 10000€ du conseil départemental.
- Des travaux ont eu lieu à la Brosse sur les réseaux de passage des eaux pluviales dans l'attente de travaux de réfection.
- Les travaux de maçonnerie au cimetière sont achevés. Une porte a également été posée dans l'appentis réparé. Le gravage de la plaque qui sera posée sur l'ossuaire est en cours. Il est également prévu la création d'un jardin du souvenir, les travaux vont débiter une fois les pavés livrés.
- Une panne électrique a eu lieu le vendredi du marché de Noël : le village a été victime d'une rupture de phase Enedis ; heureusement, le groupe électrogène mis en place pour l'évènement a pris le relais et la panne a pu être réparée dans la nuit par Enedis.

ASSAINISSEMENT

- Les travaux d'assainissement sont programmés en 2020 sur le territoire de la commune. Ces travaux devraient débiter en février 2020 et se dérouleront en trois phases selon le calendrier prévisionnel suivant :
 - Phase 1 : Rue du Grand Cèdre et Rue du Marché (février à mi-avril 2020)
 - Phase 2 : Lotissement Bois de Montmarre et annexe (mi-avril à fin juillet 2020)
 - Phase 3 : Centre Bourg (juillet à fin septembre 2020)

3)

- Une réunion publique d'information aura lieu à ce sujet avec les riverains le jeudi 09 janvier 2020 à 19 heures à la petite ferme.
- Il est essentiel que les riverains nous communiquent leur adresse email afin que la commune puisse les avertir de l'avancée des travaux. Une réflexion est en cours sur les moyens de communications à mettre en place pour informer régulièrement les habitants sur le suivi des travaux.

ELECTIONS

- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.
- Les citoyens ont jusqu'au 07 février 2020 pour s'inscrire sur les listes électorales. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité seront exigés.
- Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées au choix :
 - Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
 - Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées
 - Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées
 - Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les pièces exigées.

COMITE DES FETES

- MARCHE DE NOEL : la barre des 110 000 visiteurs a sans doute été atteint, les exposants annoncent une progression de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 20%.
- Le premier week-end fut plus difficile que les second ; le plan de circulation mis en place par l'UTT et financé par le Conseil Départemental a permis une bonne gestion de la circulation ; le site de Marcoussis a été mis à disposition pour les bus et quelques 70 voitures. La commune a pu accueillir des bus de Russes, de Chinois, d'Alsaciens, des gens du Nord, etc...
- PRIX DES MAISONS DECOREES : un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'illumination de notre village, le jury a eu du mal à départager les participants :
 - 1^{er} prix attribué à Mme Simone Godefroy
 - 2^{ème} prix attribué à Mr Olivier Laburthe
 - 3^{ème} prix – prix des voisins attribué aux familles Leva, Matescu, Boete
- Une salle privée a été mise à disposition à La Brosse pour que les activités associatives puissent se poursuivre durant le marché de Noël ; seul bémol, la température était un peu limite pour certaines activités.
- Les recettes liées au marché de Noël ont permis de rapporter près de 15000€ de bénéfices pour le CCAS, 6762€ de bénéfices pour la Caisse des écoles, 3248€ de bénéfices pour la paroisse et 20000€ sur le budget communal.
- Pour le comité des fêtes, les recettes vont permettre de financer l'ensemble de la gestion des manifestations de l'année et du parc animalier (nourriture, frais vétérinaires, achats d'animaux, mais également l'achat de matériel (dont cette année un tracteur et le fameux groupe électrogène), le tout sans solliciter les impôts communaux.
- Pour les remercier pour leur investissement durant l'année sur la vie de la commune et sur tous les événements proposés, les bénévoles seront conviés à un repas : celui-ci aura lieu le vendredi 31 janvier 2020.
- Durant le mois de décembre, les portes du calendrier de l'avent seront ouvertes chaque soir à 17 heures, chacun y est convié.
- Une ouverture complémentaire pour la visite de l'église et ses crèches a eu lieu le week-end des 14 et 15 décembre.
- La dernière table des gaulois de l'année 2019 est programmée le samedi 21 décembre.
- Une proposition des « Greniers de Janvry » a été envoyée aux habitants : 22 personnes se sont déjà inscrites. La date devrait être fixée pour début juin.

4)

CCAS

- Un courrier a été distribué dans les boîtes aux lettres concernant le prochain voyage organisé au Maroc en avril par le CCAS, 26 personnes sont déjà inscrites à ce jour. Une réunion d'information a été organisée le samedi 14 décembre pour présenter le projet.
- Les colis de Noël seront distribués le lundi 23 décembre.
- Le repas de fin d'année a eu lieu dimanche dernier.

CAISSE DES ECOLES

- Les participations des familles pour la prochaine classe transplantée sont arrivées en Mairie.
- L'accueil des enfants durant le jour de grève s'est bien passé.
- Les deux sorties durant les vendredis du Marché de Noël ont été entièrement prises en charge par le comité des fêtes.
- La fête de l'école aura lieu le jeudi 19 décembre.

DIVERS

- PNR Tourisme : plusieurs réunions ont été programmées en décembre avec le comité départemental du tourisme. Le salon départemental du tourisme sera organisé à la Petite Ferme les 25 et 26 avril prochain. Ces réunions ont permis également de communiquer sur les aides qu'ils pourraient apporter à la Commune.
- Des réunions sont également prévues avec le Parc naturel de la Haute vallée de Chevreuse pour une exposition à Janvry.
- Communauté de Communes du Pays de Limours : Un projet de piste cyclable entre Janvry et Briis-sous-Forges est en cours de réflexion.
- Le PNR a inscrit Janvry sur un circuit d'itinérance pédestre de 22.25 km avec des tronçons de parcours sur la commune.
- Une demande a été faite à l'application Waze pour limiter la vitesse à 30 km/h sur tout le territoire communal.
- Un arrêté permanent interdisant le stationnement des gens du voyage sur tout le territoire de la commune a été pris et envoyé à la gendarmerie, au préfet et au président du SYMGHAV (Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur). Les petites communes ayant obligation de proposer deux places de stationnement, la commune a proposé de fixer ces deux places sur la place de Janvry.
- Dans le cadre des économies d'énergie, une réflexion est en cours pour le changement des éclairages par des lampes à Led.

La séance est levée à 22h30

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA EN MAIRIE

LE 22 JANVIER 2020

A 20h30